



Bonjour,

Comme annoncé dans ma newsletter n° 83 du 25 mars 2012, je vous communique ci-dessous :

- Une photo de la remise par le Président de la FNCA locale, Jean-Pierre ZANONE, de la médaille commémorative du 50^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie devant le Mémorial du Combattant à Roquebrune ;
- Une copie de l'article de la Gazette du Tourisme, retraçant mon interview sur le projet « préparons le tourisme de demain » dans le cadre de la campagne pour l'élection présidentielle.

Bonne lecture ...
Bien à vous et @ bientôt
Jean-Pierre SERRA

*Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !*

© – Crédits Photos - DR –



Ci-dessus à gauche, avec Jean-Pierre ZANONE, le Président de la FNCA de Roquebrune-
Les Issambres-La Bouverie, lors de la remise de la médaille commémorative du 50^{ème}
anniversaire du cessez-le-feu en Algérie, devant le Mémorial du Combattant ...
A droite, le recto et le verso de la médaille ...

BP 17 - 83520 ROQUEBRUNE S/ARGENS





Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !

© - DR -
La Gazette du Tourisme

► stratégie

N° 2152 - 7 mars 2012

Rn2d : une vision prospective

Rn2d, Réseau national des destinations départementales, fait des propositions aux présidents régionaux pour que le tourisme retrouve, dans les débats politiques nationaux, une place à la hauteur de son impact dans l'économie.

Entretien exclusif avec Jean-Pierre Serra, président du Rn2d.



GOT : Rn2d se mobilise pour porter le tourisme au premier plan de la campagne présidentielle...

Jean-Pierre Serra : Rn2d a ouvert une plate-forme de réflexion nationale comportant douze propositions clés pour promouvoir un tourisme compétitif, équilibré et structuré à l'échelle territoriale. Il s'agit de permettre à la France de maintenir sa place de première destination touristique mondiale et de reconquérir celle de leader en termes de recettes. En réalité, « tout est tourisme » puisque cette activité transversale signifie création de valeur et de lien social, maintien des activités et de la vie sur les territoires.

Rn2d a mis en cohérence les idées recueillies sur le terrain au travers d'une concertation de réseau, et les a centralisées dans une plaquette adressée à Jean-Luc Mélançon, Éva Joly, François Hollande, Nicolas Sarkozy, François Bayrou et Marine Le Pen, en leur demandant de répondre par oui ou par non aux douze propositions destinées à faire prendre conscience de l'importance du tourisme. Depuis le 27 février, le blog dédié www.preparonsletourismedemain.com recueille les témoignages et réactions et mobilise les acteurs du tourisme autour de cet enjeu majeur de l'économie. Le 13 mars 2012, Rn2d interpellera les candidats dans une pleine page du *Monde*.

GOT : Comment renforcer la prise en compte du tourisme par l'État ?

J.-P. S. : Rn2d souhaite la création d'un ministère du tourisme rattaché au Premier ministre et pilotant un fonds d'intervention

touristique affecté à des projets d'envergure nationale. Ce ministère serait adossé à une délégation interministérielle qui identifierait, dans chaque ministère, les fonds affectés à la création d'équipements structurants ou de projets d'envergure nationale qui peuvent avoir un caractère ou un impact touristique. Cette délégation interministérielle permettrait d'interconnecter les interventions de tous les ministères et de coordonner ces fonds d'État autour de projets de tourisme et de loisirs d'envergure.

Des destinations vecteurs d'image

GOT : Comment mettre en place une nouvelle gouvernance touristique entre les territoires et l'État ?

J.-P. S. : L'État doit élaborer et mettre en œuvre une stratégie touristique partagée, sous forme conventionnelle, avec les destinations qui ont construit l'image de la France (Paris, Côte d'Azur, Bretagne, Alpes, Alsace, Provence, Bourgogne, Picardie, Normandie, Savoies, Beaujolais...). Le plan stratégique national du tourisme français serait adossé à ces grandes destinations qui déclinerait la stratégie de développement et de promotion touristique nationale.

Par ailleurs, Rn2d propose la création d'un conseil supérieur des territoires qui sélectionnerait ces destinations compétitives (au sens « client » du terme) en fonction de leur pertinence nationale et internationale et qui lancerait des appels à projets de destina-

tions. Il participerait à l'élaboration de la stratégie touristique et à la gouvernance de l'agence nationale de développement touristique, garantissant ainsi la prise en compte des stratégies locales dans la politique nationale.

Ce conseil serait composé d'une trentaine de représentants de tous les échelons territoriaux (régions, départements, métropoles). Il aurait comme pendant un conseil des professionnels (hébergeurs, prestataires d'activités, agents de voyages...). Il serait aux côtés de l'État pour bâtir la stratégie de développement touristique nationale et la mettre en œuvre, avec des contrats d'objectifs entre l'État et les partenaires territoriaux. Le conseil supérieur des territoires fixerait la lettre de mission de l'agence nationale de développement touristique dont le périmètre d'action, les financements et la gouvernance devraient être revus pour s'adapter aux nouveaux enjeux du secteur. Par ailleurs, il faut laisser aux échelons territoriaux la liberté de contractualiser entre eux pour valoriser une destination lisible reconnue par les clients.

GOT : Comment développer de nouveaux financements pour l'action publique ?

J.-P. S. : Il faut étendre l'assiette de la taxe de séjour (ou taxe touristique), la redéfinir ainsi que son champ d'application, son mode de perception, son affectation et sa répartition. Pour consolider sa perception, il est indispensable que le classement de tous les hébergements soit obligatoire. L'État pourrait rechercher de nouvelles ressources sur les activités en lien avec le tourisme de passage



Avec vous,
Pour vous,
Près de vous !

© - DR -
La Gazette du Tourisme

N° 2152 - 7 mars 2012

stratégie

(sociétés d'autoroutes...). Le principe de financements croisés entre les signataires des contrats de destination et les professionnels pourrait être envisagé pour financer la promotion à l'international.

Rechercher des partenariats pertinents

GOT : Vous préconisez des modèles de coopération inter-territoires...

J.-P. S. : Il faut assurer la cohérence entre les politiques locales, s'engager dans une obligation de coopération et de répartition des responsabilités et des ressources, avec signature obligatoire de conventions d'objectifs entre l'État et les destinations touristiques. Rn2d s'inscrit dans un principe de liberté d'organisation pour que les structures locales puissent choisir en concertation le modèle de coopération le plus adapté à leur contexte, garant d'une efficacité et organisé autour des territoires de destination.

Il convient d'établir des schémas de développement et d'organisation synchronisés, concertés et validés (région, département, métropole, intercommunalité) constituant l'un des volets des futurs schémas d'organisation et de mutualisation prévus dans la loi de réforme des collectivités territoriales. Ces schémas, qui régiront les modalités de mise en œuvre des compétences et de prise en charge des missions, devront prendre en compte les destinations définies par le conseil supérieur des territoires.

GOT : Comment reconquérir la place de 1^{re} destination mondiale ?

J.-P. S. : En capitalisant, par exemple, sur les principaux marchés émetteurs et en ciblant les marchés émergents à forte contribution (Chine, Brésil, Russie, Inde...). Il faut mettre en œuvre la marque France de manière innovante et ambitieuse au travers d'un plan de communication autour d'une marque appropriée et portée par tous les secteurs

d'activités, notamment l'agroalimentaire.

GOT : Comment promouvoir l'Innovation et la R&D ?

J.-P. S. : Nous préconisons d'initier des démarches transversales de type clusters afin de favoriser l'émergence de projets et de collaborations nouvelles. Il s'agirait de réunir des acteurs d'univers différents (industrie, agriculture, immobilier...) conservant leur spécificité, mais fonctionnant en réseau au service d'une cause commune.

La création d'un fonds dédié aux PME/TPE au sein du groupement CDC-Oseo pour financer l'innovation touristique aurait un impact fort en matière d'équipements, d'investissements structurants et de promotion. Et pourquoi ne pas créer des fonds d'investissement touristique à l'échelon régional (capitaux publics et privés) en remobilisant l'épargne locale ? Cerepositionnement de l'épargne dite de participation ou d'investissement, dans une logique d'aménagement du territoire et de création d'emplois, ferait des habitants des contributeurs au développement de leur destination et des ambassadeurs de leur région. Ce dispositif pourrait être complété par l'élargissement du champ d'action de la Fondation du Patrimoine pour faciliter la levée de fonds de soutien à des projets définis par le conseil supérieur des territoires.

Sans oublier de revoir la politique de défiscalisation pour ne pas créer de futures friches touristiques. En effet, dans certains cas, les avantages fiscaux ont permis de porter un immobilier touristique sans lendemain, devenu obsolète et qui a dénaturé des destinations.

GOT : Comment consolider la connaissance statistique et la veille ?

J.-P. S. : L'une des raisons pour lesquelles le tourisme est si peu reconnu est qu'il n'est pas capable de chiffrer sa participation réelle à l'économie nationale. Rn2d préconise la consolidation

de la connaissance statistique et la veille concurrentielle, car le manque d'indicateurs macro-économiques ralentit ou bloque l'action publique et l'investissement privé. Il est nécessaire de repenser radicalement l'observation et obtenir, notamment, de nouvelles statistiques incluant les loisirs et les clientèles de proximité.

Nous devons définir une batterie d'indicateurs, les process pour les alimenter et les pérenniser et les financements nécessaires. Si dans certains cas, il faut mener des études régulières, la participation à leur financement doit être obligatoire pour tous les échelons territoriaux puisque les données recueillies permettront de piloter les politiques locales.

GOT : Vous souhaitez faire du tourisme un modèle de développement durable...

J.-P. S. : Le tourisme doit s'imposer comme un vecteur de développement durable des territoires et servir d'exemple aux autres secteurs. Il ne faut pas dénaturer les sites qui constituent notre fonds de commerce. Tous les projets doivent être examinés objectivement à travers les trois prismes « people, planet, profit » afin d'établir un équilibre entre les trois axes. Une politique d'accueil et d'aménagement des sites touristiques sensibles doit être mise en place, avec détermination des seuils acceptables pour les milieux et la biodiversité, fixation de quotas et fermeture de certains sites lorsque ces quotas sont atteints.

Par ailleurs, il faut créer une agence nationale de l'emploi saisonnier avec une bourse centralisant les emplois disponibles, et imposer la mobilité pour dynamiser, par exemple, les échanges de main-d'œuvre entre montagne et littoral ou entre milieu rural et littoral. ■

Rn2d

Tél. : 01 44 11 10 20

www.preparonsletourismedemain.com



Réseau National
des Destinations
Départementales